
Nombre de membres

Séance du 10 février 2023

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-trois et le dix février l'assemblée régulièrement convoquée le 10 février 2023, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 7

Sont présents: Geneviève MARQUET, Alexandre POUJOLS, Bertrand FRAYSSE, Elsa CORNARO DE CURTON, Nadine ARNAL, Nathalie GOUJOU, Eric PRUCHON

Votants: 8

Représentés: Danielle BOUYSSOU par Geneviève MARQUET

Excuses: Sylvie BARTHEL, Michel CALMEJANE, Christophe PERROT

Absents:

Secrétaire de séance: Elsa CORNARO DE CURTON

Madame le Maire donne lecture du précédent compte rendu qui est adopté à l'unanimité.

Objet: Délégués Syndicat Mixte Limargue Ségala - D 2023 003

Madame le Maire informe le conseil que, lors de sa séance du 24 janvier dernier, le comité syndical du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala a donné un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune du Trioulou au dit syndicat.

Cette adhésion sera effective à la date du 1er juin 2023.

De ce fait il y a lieu de désigner 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant) pour siéger à ce syndicat.

Après délibération, et à l'unanimité, ont été désignés :

- Alexandre Pujols délégué titulaire,
- Bertrand Fraysse délégué suppléant.

Objet: Fonds Cantal Solidaire 2022-2024 - D 2023 004

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 18 mars 2022 où il avait été programmé pour une période de 2022-2024 des travaux afin de bénéficier du Fonds Cantal Solidaire.

Elle rappelle que pour 2023 il avait été projeté les travaux suivants :

* Voies communales de Lacoste, Le Cruzols, La Volte, Le Rivet pour la somme de 47 362.70 € HT.

Il convient à présent de confirmer cette programmation.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Confirme les travaux projetés décrits ci dessus.
- Dit que cette opération sera financée comme suit :

Subvention Fonds Cantal Solidaire : 7000 €

Autofinancement : 40362.27 €

Objet : Adressage :

Mme le maire rappelle que le travail de l'adressage doit être réalisé dans les prochaines semaines.

Elle a présenté, en collaboration avec Maryse Broussal, secrétaire de mairie, le plan de la commune. Avec l'ensemble du conseil municipal, il a été défini le nom de quelques voies dans le centre et à la Darse.

Un groupe de travail composé de Elsa Cornaro de Curton, Nadine Arnal, Maryse Broussal et Geneviève Marquet va y travailler afin d'affecter un numéro aux habitations. Il va se réunir fin février.

Affaires diverses :

Commission Voirie :

Bertrand Fraysse relate la rencontre avec Michel Arnal en présence de Geneviève Marquet, d'Alexandre Pujols et de Elsa Cornaro De Curton : il était question du souhait de dégager l'entrée du chemin situé à côté de la maison d'habitation de celui ci, il a été constaté que la borne délimitant la parcelle B 319 avait bien été enlevée (3 autres ont été également enlevées car n'ayant plus d'utilité : le géomètre doit prendre contact avec Michel Arnal pour expliquer ce fait). Quant à l'aqueduc à restaurer devant la maison Boudou, un devis a été demandé, il s'élève à 1227 € HT. Michel Arnal a informé les élus qu'il s'occupait de faire le drain devant le mur nouvellement édifié.

Bertrand Fraysse informe le conseil qu'il a sollicité des informations sur le projet de poser 2 miroirs aux intersections de La Volte et du Tour.

Un devis a été reçu pour la somme de 330.82 € HT (prix unitaire d'un miroir).

Le conseil municipal décide d'en commander un afin de le tester sur les 2 croisements et ensuite de procéder à l'achat du deuxième si cela convient.

Commission Bâtiments Communaux :

Elsa Cornaro de Curton fait part au conseil que le cabinet Véritas doit venir faire le contrôle des installations électrique de la halle et expose qu'un point d'impact ainsi qu'une fissure sont apparus sur la baie vitrée de la halle. Un devis pour le remplacement de celle ci a été demandé : il s'élève à 278.36 € TTC. Il sera demandé un devis concernant la pose ainsi que la possibilité d'avoir une prise en charge de l'assurance dans le cadre de bris de glace.

Commission Environnement, Culture et Tourisme :

Mme le Maire souhaite faire élaguer les arbres situés dans la cour de la mairie. Les élus se proposent de le faire. Elle les remercie.

Commission Eau :

Alexandre Pujols souligne les problèmes rencontrés avec la pompe immergée située dans la rivière à la station de pompage. Deux pompes ont été grillées. Il donne lecture d'un courrier transmis par le syndicat Rance Célé concernant les frais relatifs à la démolition du seuil, en particulier la 2ème tranche qui incomberait partiellement à la collectivité ainsi qu'aux autres partenaires (Syndicat, Communauté de communes..).